

Le naufrage du transport « Seine » évoqué devant le Conseil de guerre maritime de Brest

Le commandant Brun est acquitté à l'unanimité

BREST, 11 juillet. — (De notre rédaction.) — La salle n'est pas beaucoup plus garnie que la veille, lorsque le contre-amiral Olive ouvre la séance.

M. Despax répète qu'il voyait flotter la Seine et que la manœuvre de remorquage ne lui paraissait pas urgente.

« Nous sommes donc obligés de partager vos responsabilités respectives », conclut le président.

« Je pensais être envoyé pour voir l'état du navire, déclare M. Despax, et pour lui porter secours.

« Ce délai trop long ne pouvait-on l'abréger ? demande le Président.

Le président passe donc en revue les directives données par le commandant Despax, arrivé près de la Seine à 1 h. 35.

« On a dit que je m'étais laissé hypnotiser par mes anciennes fonctions au 4^e bureau, répond vivement M. Despax.

« Je ne considère pas que j'avais un ordre à donner, dit M. Despax, j'avais donné un ordre, c'était déclarer coupable a priori, le commandant de la Seine. »

« On ne pouvait faire mieux, déclare M. le commandant Detard, et ce mieux est un maximum. »

Pourquoi pas le « Dupleix » ? Le président demande alors pourquoi on n'a pas utilisé le Dupleix lui-même pour le remorquage ?

« On ne pouvait faire mieux, déclare M. le commandant Detard, et ce mieux est un maximum. »

Echanges de télégrammes — Done, continue le Président, le jour étant à 7 h. 30 et le commandant Brun ayant été reçu par vous à 8 h. 57, c'était déjà deux heures perdues pour le sauvetage.

Le naufrage du transport « Seine » évoqué devant le Conseil de guerre maritime de Brest

Le ministre public examine les avaries après l'échouage et constate que les réparations furent sérieusement contrôlées, mais il n'y eut pas d'essais d'étanchéité des tôles, comme cela eût dû se faire.

« Le commandant Brun, dit l'orateur, était fondé à ignorer les réparations faites treize ans auparavant à la Seine, après la suppression des caillots Valser. »

Après un tel réquisitoire, la défense jouait sur le vœux. M. le capitaine de corvette Detard, le défenseur du commandant Brun, reprit pourtant point par point le récit de cette tragique histoire depuis ses origines jusqu'à sa conclusion.

Le jugement Le commandant Brun interrogé le dernier, après la plaidoirie de son avocat, après qu'il ne pourrait agir autrement qu'il a agi si un cas semblable se présentait.

Le prix comprend : Le passage aller et retour. Le déjeuner et le dîner dans l'île. La visite de l'île en autocar.

THOUARSAIS (Vendée) Hier, à 15 heures, Mme Giraudon Josephine, 80 ans, se disposait à laver dans une petite pièce d'eau quelques morceaux de linge, tomba, sans que l'on sache exactement dans quelles circonstances, dans le lavoir.

Un octogénaire se noie dans un lavoir Hier, à 15 heures, Mme Giraudon Josephine, 80 ans, se disposait à laver dans une petite pièce d'eau quelques morceaux de linge, tomba, sans que l'on sache exactement dans quelles circonstances, dans le lavoir.

Un employé mortellement blessé par un express en gare de Carentan

CARENTAN, 11 juillet. — (De notre correspondant.) — Il y a deux jours, nous relations le grave accident survenu au chauffeur Arem, du dépôt des chemins de fer de l'Etat à Caen, qui était tombé en pleine marche de sa locomotive, au passage en gare de Carentan.

Décidément, la gare de Carentan joue de malheur, car hier soir, vers 19 heures, un grave accident s'est de nouveau produit.

A SAINT-CLET (C.-du-N.) UN CYCLISTE SE JETTE CONTRE UNE AUTO ET SE FRACTURE LE CRANE

PONTRIEUX, 11 juillet. — (De notre correspondant.) — Lundi, vers 8 h. 20, M. Laëls Alexandre, demeurant à Gommenech, accompagné de sa femme, suivait en voiture automobile le chemin de G. C. n° 6 de Lanvollo à Pontieux.

ARRESTATION DE PASSAGERS CLANDESTINS La ROCHELLE-PALICE, 11 juillet. — La police a procédé à l'arrestation de trois noirs qui s'étaient embarqués clandestinement à D'bar, à bord du vapeur Montauban et qui s'étaient évadés par un hublot lorsque le navire avait accosté à La Pallice.

JERSEY Notre excursion 14 Juillet Départ de ST-MALO, CALE DE DINARD à 7 HEURES Par le bateau du SOUTHERN RAILWAY PRIX : 100 FRANCS

Le prix comprend : Le passage aller et retour. Le déjeuner et le dîner dans l'île. La visite de l'île en autocar.

A SAINT-MALO et DINARD, la vente est assurée par l'Agence JULES BOUTIN. Service spécial d'autocars Rennes-Saint-Malo de la Maison PANSART à 5 HEURES précises

A RENNES PRENEZ VOS PLACES à l'Office des Voyages de « L'Ouest-Eclair » 38, Rue du Pré-Botté, RENNES

UNIVERSITÉ DE RENNES BACCALAUREAT Session juin-juillet 1933

Faculté des Lettres Sont définitivement reçus : Série A — Première (partie) Centre de Saint-Brieuc. — MM. Ily, Jeanneau, Le Bris, Le Denn, Le Goff, Le Jeune, Le Joliff, Le Reste, Hamon, Martin.

Centre de Nantes. — MM. Hastings, Blot, Bos, Baron André, Brétécher, Briand, Cayet, Cesbron, Chauvière, Chiffolleau, Cholet, Cocher, Milles Boly, Agard, Aubert, Audouy, Combeau, Baron André.

Faculté des Sciences Série B — Nouveau régime Sont définitivement admis : Centre de Nantes. — MM. Abbadie, Blanchard, Charron, Frioux, Gendron, Guerlesguin, Jacquin, Milles Evain, Fournier, Gravaud, Henoff, Hocquart

LE PALMARÈS DU CONCOURS INTERRÉGIONAL DE GYMNASTIQUE DE DINAN

Voici la suite du palmarès dont nous avons publié lundi, la première partie :

PUPILLES Concours de section. — Catégorie A : excellence : 1. La Samsonnaise de Dol, 2004 p. 95, prix d'honneur.

CONCOURS SPÉCIAUX — BOXE Catégorie B. — 1. J. A. Quintin, 343 p. 50, prix d'excellence ; 2. Etoile Saint-Brieuc, 334 p. 75, prix d'excellence ; 3. Stade Charles de Blois, Guingamp, 316 p. 75, prix d'excellence ; 4. Jeune Garde Saint-Christophe, Nantes, 229 p. 25, prix d'honneur.

EXERCICES A MAINS LIBRES Catégorie B. — 1. J. A. de Quintin, 385, prix d'excellence ; 2. Etoile Saint-Brieuc, 382, prix d'excellence ; 3. Stade Charles de Blois, de Guingamp, 369, prix d'excellence ; 4. Jeune Garde St-

de Turtot, Jourdain, Laraison, Lebréton. Centre de Rennes. — Mlle Le Marchand, Panhaleux ; MM. Le Garrec, Lepinçon, Ornel, Pellerin.

Faculté de Droit de Rennes Examen oraux du 11 juillet 1933 1^{er} BACCALAUREAT MM. Trel, Tricault, assez bien ; Rondaut, Saiget, Mauduit, Vachenz, Vignoboul, passable.

Les récompenses de la Fondation Carnegie

Voici la liste des récompenses attribuées par la Fondation Carnegie pour actes de dévouement : Jacob (H.), marin pêcheur à Guilvinec (Finistère) : une plaquette de bronze et 400 francs.

EXERCICES A MAINS LIBRES

EXERCICES A MAINS LIBRES Catégorie B. — 1. J. A. de Quintin, 385, prix d'excellence ; 2. Etoile Saint-Brieuc, 382, prix d'excellence ; 3. Stade Charles de Blois, de Guingamp, 369, prix d'excellence ; 4. Jeune Garde St-

EXERCICES A MAINS LIBRES Catégorie B. — 1. J. A. de Quintin, 385, prix d'excellence ; 2. Etoile Saint-Brieuc, 382, prix d'excellence ; 3. Stade Charles de Blois, de Guingamp, 369, prix d'excellence ; 4. Jeune Garde St-

BALLETS 1. Etoile Bajougeaise, 115 p. 80, prix d'excellence ; 2. Vigilante de Fougères, 115 p. 20, prix d'excellence.

EXERCICES A MAINS LIBRES Catégorie B. — 1. J. A. de Quintin, 385, prix d'excellence ; 2. Etoile Saint-Brieuc, 382, prix d'excellence ; 3. Stade Charles de Blois, de Guingamp, 369, prix d'excellence ; 4. Jeune Garde St-

CONFISERIE TOBLER quel délice ! BOUCHÉES AUX ANANAS AUX RAISINS A LA CRÈME DE COGNAC TOBLER O ROM : (sans raisins et au rhum)